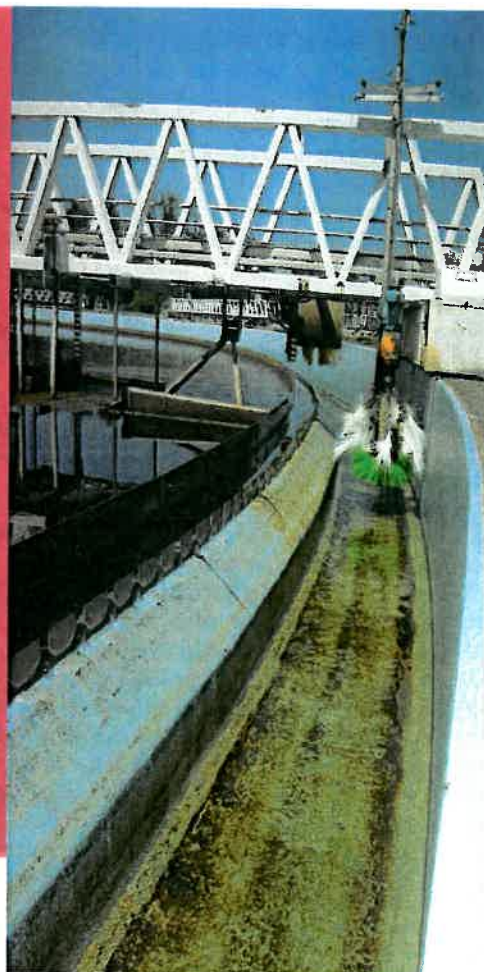




BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

SOUS-PRÉFECTURE
18 OCT. 2019
de MULHOUSE

Budget général
Traitement des déchets
Collecte sélective
Assainissement

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

Sommaire

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL	page 3
A - Informations statistiques, fiscales et financières	page 5
B - Modalités de vote du budget	page 6
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	page 7
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	page 8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	page 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	page 10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	page 11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	page 12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	page 14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	page 16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	page 18
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	page 20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	page 21
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	page 22
C1.1 - Etat du personnel	page 23
BUDGET : 03 TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS	page 24
A - Informations statistiques, fiscales et financières	page 26
B - Modalités de vote du budget	page 27
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	page 28
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	page 29
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	page 30
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	page 31
B2 - Balance générale du budget - Recettes	page 32
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	page 33
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	page 34
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	page 35
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	page 36
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	page 37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	page 39
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	page 40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	page 41
BUDGET : 04 COLLECTE SELECTIVE	page 42
A - Informations statistiques, fiscales et financières	page 44
B - Modalités de vote du budget	page 45
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	page 46
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	page 47
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	page 48
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	page 49
B2 - Balance générale du budget - Recettes	page 50
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	page 51
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	page 53
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	page 54
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	page 55
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	page 56
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	page 58
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	page 59
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	page 60
C1.1 - Etat du personnel	page 61

BUDGET : 05 ASSAINISSEMENT		page 62
B - Modalités de vote du budget		page 64
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		page 65
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		page 66
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		page 67
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		page 68
B2 - Balance générale du budget - Recettes		page 69
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		page 70
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		page 72
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		page 73
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		page 75
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		page 76
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		page 92
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		page 93
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		page 94
A7 - Eléments du bilan - Détail des opérations pour compte de tiers		page 95
D2 - Arrêté et signatures		page 96

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier «Informations générales» annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant. □

A) BUDGET PRINCIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIVOM MULHOUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU BUDGET GENERAL :

Numéro SIRET : 24680025400046

POSTE COMPTABLE :

M. 14

SOUS-PRÉFECTURE
14 OCT. 2019
de MULHOUSE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE (3)

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Code INSEE	BS 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	SANS OBJET	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les programmes d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice 2019.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	249 715,04	249 690,94
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	11 284,96	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 11 309,06
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	261 000,00	261 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	261 000,00	261 000,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	682 500,00				682 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 415 500,00				1 415 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	191 500,00				191 500,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	2 289 500,00				2 289 500,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 289 500,00				2 289 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	40 000,00				40 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	27 500,00				27 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	67 500,00				67 500,00
	TOTAL	2 357 000,00				2 357 000,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
2 357 000,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 351 200,00				2 351 200,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 800,00				5 800,00
	Total des recettes de gestion courante	2 357 000,00				2 357 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 357 000,00				2 357 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	2 357 000,00				2 357 000,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
2 357 000,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	67 500,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	5 000,00				5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 500,00	11 284,96	249 715,04	249 715,04	331 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	75 500,00	11 284,96	249 715,04	249 715,04	336 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	75 500,00	11 284,96	249 715,04	249 715,04	336 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	75 500,00	11 284,96	249 715,04	249 715,04	336 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	336 500,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			250 000,00	250 000,00	250 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			250 000,00	250 000,00	250 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	8 000,00		-309,06	-309,06	7 690,94
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	8 000,00		-309,06	-309,06	7 690,94
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	8 000,00		249 690,94	249 690,94	257 690,94
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	40 000,00				40 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	27 500,00				27 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	67 500,00				67 500,00
	TOTAL	75 500,00		249 690,94	249 690,94	325 190,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 309,06
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	336 500,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	67 500,00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total				

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-
--	----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	261 000,00		261 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		261 000,00		261 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	261 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total			

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-
--	----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS (SAUF 1068) (sauf 1068)	-309,06		-309,06
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	250 000,00		250 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (SAUF 16882 ICNE DE L'EXERCICE) (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	249 690,94		249 690,94

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	11 309,06
--	------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	261 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	682 500,00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	3 600,00		
60622	CARBURANTS	11 000,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	500,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 000,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 500,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	63 100,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	10 000,00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	26 600,00		
615221	ENTRETIEN ET REPA BAT PUBLICS	5 000,00		
615228	ENT ET REPA AUTRES BATIMENTS	3 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	5 000,00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	2 000,00		
6156	MAINTENANCE	15 000,00		
6161	MULTIRISQUES	35 000,00		
6168	AUTRES PRIMES ASSURANCES	9 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	12 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	12 000,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	12 000,00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 000,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	8 000,00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	1 000,00		
6248	DIVERS	13 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 000,00		
6256	MISSIONS	2 500,00		
6257	RECEPTIONS	5 000,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 500,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX...)	1 000,00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	18 000,00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	351 700,00		
63512	TAXES FONCIERES	11 000,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	500,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 415 500,00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 414 000,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	1 500,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	191 500,00		
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	160 000,00		
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	1 500,00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	30 000,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		2 289 500,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 289 500,00		

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	40 000,00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	27 500,00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	27 500,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	67 500,00		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	67 500,00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 357 000,00		
--	--------------	--	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif..

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 351 200,00		
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	2 351 200,00		
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 800,00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES	2 900,00		
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 900,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		2 357 000,00		

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 357 000,00		

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	2 357 000,00		
--	---------------------	--	--

			+
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
			+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	5 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5 000,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	70 500,00	249 715,04	249 715,04
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		250 000,00	250 000,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	31 000,00	-284,96	-284,96
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	23 500,00		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 000,00		
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	4 000,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	75 500,00	249 715,04	249 715,04
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	75 500,00	249 715,04	249 715,04

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des	75 500,00	249 715,04	249 715,04
---	------------------	-------------------	-------------------

			+
	RESTES A REALISER N-1 (11)		11 284,96
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		261 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)		250 000,00	250 000,00
13158	AUTRES GROUPEMENTS		250 000,00	250 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		250 000,00	250 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 000,00	-309,06	-309,06
10222	F.C.T.V.A.	8 000,00	-309,06	-309,06
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	8 000,00	-309,06	-309,06

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES	8 000,00	249 690,94	249 690,94
----------------------------	----------	------------	------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	40 000,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	27 500,00		
28051	AMORTISSEMENT CONCESSION DROIT SIMILAIRE	1 000,00		
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 000,00		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	7 000,00		
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	6 500,00		
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000,00		
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	3 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	67 500,00		

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	67 500,00		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	75 500,00	249 690,94	249 690,94
---	-----------	------------	------------

	RESTES A REALISER N-1 (10)		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		11 309,06
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		261 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres		11 284,96		11 284,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		75 500,00	-309,06	-309,06
Ressources propres externes de l'année (a)		8 000,00	-309,06	-309,06
10222	F.C.T.V.A.	8 000,00	-309,06	-309,06
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		67 500,00		
28051	AMORTISSEMENT CONCESSION DROIT SIMILAIRE	1 000,00		
28128	AMORTISSEMENTS DES AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 000,00		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	7 000,00		
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	6 500,00		
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000,00		
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	3 000,00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement	40 000,00		

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	75 190,94		11 309,06		86 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	11 284,96
Ressources propres disponibles (VIII)	86 500,00
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+75 215,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Plantations	20 ans	11-déc-18
	Aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	durée du bail à construction
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/19			C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/19

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10	1	11	9	2	11
Attaché hors classe	A	1	0	1	1	0	1
Attaché	A	2	0	2	1	1	2
Adjoint administratif	C	2	0	2	1	1	2
Adjoint administratif ppal 1ère classe	C	2	1	3	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		13	1	14	9	5	14
Ingénieur	A	2	0	2	1	1	2
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal 1ère classe	B	2	1	3	3	0	3
Technicien Principal 2ème classe	B	5	0	5	1	4	5
Agent de maîtrise principal	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	0	1	1
Adjoint d'animation	C	1	0	1	0	1	1
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24	2	26	18	8	26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

B) BUDGET ANNEXE

« TRAITEMENT DES

RESIDUS URBAINS »

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIVOM MULHOUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU BUDGET GENERAL :

Numéro SIRET : 24680025400046

POSTE COMPTABLE :

M. 14

SOUS-PRÉFECTURE
18 OCT. 2019
de MULHOUSE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE (3)

voté par nature

BUDGET : 03 TRU (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 10/09/2019 ,BS 0

Code INSEE	BS 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	SANS OBJET	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les programmes d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice 2019.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 274 000,00	-1 553 461,90
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 8 827 461,90
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	7 274 000,00	7 274 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 772 027,63	-2 304 909,59
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 250 672,37	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 7 327 609,59
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 022 700,00	5 022 700,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 296 700,00	12 296 700,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 026 600,00		6 524 000,00	6 524 000,00	26 550 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	145 000,00		100 000,00	100 000,00	245 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		50 000,00	50 000,00	60 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	20 181 600,00		6 674 000,00	6 674 000,00	26 855 600,00
66	CHARGES FINANCIERES	600 000,00		300 000,00	300 000,00	900 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	550 000,00		300 000,00	300 000,00	850 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 331 600,00		7 274 000,00	7 274 000,00	28 605 600,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	899 700,00				899 700,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 506 700,00				1 506 700,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 406 400,00				2 406 400,00
	TOTAL	23 738 000,00		7 274 000,00	7 274 000,00	31 012 000,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 012 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	12 023 210,00		-1 553 461,90	-1 553 461,90	10 469 748,10
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 850 000,00				10 850 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	250 000,00				250 000,00
	Total des recettes de gestion courante	23 123 210,00		-1 553 461,90	-1 553 461,90	21 569 748,10
76	PRODUITS FINANCIERS	449 790,00				449 790,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00				100 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	23 673 000,00		-1 553 461,90	-1 553 461,90	22 119 538,10
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	65 000,00				65 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	65 000,00				65 000,00
	TOTAL	23 738 000,00		-1 553 461,90	-1 553 461,90	22 184 538,10

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 827 461,90
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 012 000,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL			
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 341 400,00		

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			32 500,00	32 500,00	32 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	900 000,00	4 500,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 904 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	2 115 000,00	1 246 172,37	2 739 527,63	2 739 527,63	6 100 700,00
	Total des dépenses d'équipement	3 015 000,00	1 250 672,37	3 772 027,63	3 772 027,63	8 037 700,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 330 700,00				2 330 700,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 330 700,00				2 330 700,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 345 700,00	1 250 672,37	3 772 027,63	3 772 027,63	10 368 400,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	65 000,00				65 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	65 000,00				65 000,00
	TOTAL	5 410 700,00	1 250 672,37	3 772 027,63	3 772 027,63	10 433 400,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **10 433 400,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	700 000,00		-609,59	-609,59	699 390,41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 304 300,00		-2 304 300,00	-2 304 300,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 004 300,00		-2 304 909,59	-2 304 909,59	699 390,41
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 004 300,00		-2 304 909,59	-2 304 909,59	699 390,41
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	899 700,00				899 700,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 506 700,00				1 506 700,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 406 400,00				2 406 400,00
	TOTAL	5 410 700,00		-2 304 909,59	-2 304 909,59	3 105 790,41

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) **7 327 609,59**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **10 433 400,00**

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 341 400,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 524 000,00		6 524 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000,00		100 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00		50 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	300 000,00		300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300 000,00		300 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		7 274 000,00		7 274 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 274 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	3 985 700,00		3 985 700,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	32 500,00		32 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 004 500,00		1 004 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		5 022 700,00		5 022 700,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 022 700,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	-1 553 461,90		-1 553 461,90
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	-1 553 461,90		-1 553 461,90

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 827 461,90
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 274 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS (SAUF 1068) (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-609,59		-609,59
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (SAUF 16882 ICNE DE L'EXERCICE) (sauf 1688 non budgétaire)	-2 304 300,00		-2 304 300,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	-2 304 909,59		-2 304 909,59

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 327 609,59
--	---------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 022 700,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 026 600,00	6 524 000,00	6 524 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	600 000,00	200 000,00	200 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	18 550 000,00	6 324 000,00	6 324 000,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	12 000,00		
615221	ENTRETIEN BATIMENT PUBLIC	10 000,00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	3 300,00		
6156	MAINTENANCE	10 000,00		
6161	MULTIRISQUES	10 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	5 000,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	15 000,00		
6226	HONORAIRES	20 000,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 000,00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	234 300,00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	172 000,00		
63512	TAXES FONCIERES	100 000,00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	280 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	145 000,00	100 000,00	100 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	145 000,00	100 000,00	100 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	50 000,00	50 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00	50 000,00	50 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		20 181 600,00	6 674 000,00	6 674 000,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	600 000,00	300 000,00	300 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	600 000,00	300 000,00	300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	550 000,00	300 000,00	300 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	550 000,00	300 000,00	300 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		21 331 600,00	7 274 000,00	7 274 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	899 700,00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 506 700,00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	650 000,00		
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	15 000,00		
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	841 700,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		2 406 400,00		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 406 400,00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	23 738 000,00	7 274 000,00	7 274 000,00
--	----------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)			
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			7 274 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	12 023 210,00	-1 553 461,90	-1 553 461,90
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	2 750 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	4 453 210,00	-553 210,00	-553 210,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	2 500 000,00		
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	2 300 000,00		
7078	AUTRES MARCHANDISES	20 000,00	-251,90	-251,90
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 850 000,00		
74751	PARTICIPATIONS AU GFP DE RATTACHEMENT	9 850 000,00		
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	1 000 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	250 000,00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES	250 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		23 123 210,00	-1 553 461,90	-1 553 461,90

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	449 790,00		
76811	SORTIE EMPRUNTS RISQUE AVEC IRA CAPITALISEES	449 790,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	100 000,00		
7711	PRODUITS EXCEP. S/OPERAT.DE GESTION DEDITS & PENALITES PERCUES	100 000,00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		23 673 000,00	-1 553 461,90	-1 553 461,90

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	65 000,00		
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	50 000,00		
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	15 000,00		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		65 000,00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	23 738 000,00	-1 553 461,90	-1 553 461,90
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			8 827 461,90
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			7 274 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)		32 500,00	32 500,00
2041582	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS		32 500,00	32 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)	2 115 000,00	2 739 527,63	2 739 527,63
9199770	TRAVAUX CENTRE DE TRI			
9201520	DECHARGE ESELACKER	1 700 000,00		
9201710	POSE ECHANGEURS THERMIQUES	415 000,00	2 740 200,00	2 740 200,00
9201720	MISE EN CONFORMITE UIOM		-672,37	-672,37
9201810	RACCORDEMENT METHANISATION			
	Total des dépenses d'équipement	3 015 000,00	3 772 027,63	3 772 027,63
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 330 700,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 330 700,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 330 700,00		
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 345 700,00	3 772 027,63	3 772 027,63

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	65 000,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	65 000,00		
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	50 000,00		
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES(8)	15 000,00		
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	65 000,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des	5 410 700,00	3 772 027,63	3 772 027,63
---	---------------------	---------------------	---------------------

		+
	RESTES A REALISER N-1 (11)	1 250 672,37
		+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 022 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	700 000,00	-609,59	-609,59
1316	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	700 000,00	-609,59	-609,59
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 304 300,00	-2 304 300,00	-2 304 300,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 304 300,00	-2 304 300,00	-2 304 300,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		3 004 300,00	-2 304 909,59	-2 304 909,59

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		3 004 300,00	-2 304 909,59	-2 304 909,59
----------------------------	--	--------------	---------------	---------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	899 700,00		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)/(7)/(8)	1 506 700,00		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	650 000,00		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	841 700,00		
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES(8)	15 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE		2 406 400,00		

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 406 400,00		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des		5 410 700,00	-2 304 909,59	-2 304 909,59
---	--	--------------	---------------	---------------

		+		
RESTES A REALISER N-1 (10)				
		+		
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		7 327 609,59		
		=		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 022 700,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201520(1)

LIBELLE : DECHARGE ESELACKER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	1 644 539,57	368 950,18			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 644 539,57	368 950,18			
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 644 539,57	368 950,18			
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	368 950,18

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201710(1)

LIBELLE : POSE ECHANGEURS THERMIQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DÉPENSES	1 818 569,61	808 402,63	2 740 200,00	2 740 200,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	1 818 569,61	808 402,63	2 740 200,00	2 740 200,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 818 569,61	808 402,63	2 740 200,00	2 740 200,00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		-609,59
13 Subventions d'investissement		-609,59
1316 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		-609,59
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	3 549 212,22

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201720(1)

LIBELLE : MISE EN CONFORMITE UIOM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	110 830,25	68 819,56	-672,37	-672,37	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	110 830,25	68 819,56	-672,37	-672,37	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	110 830,25	68 819,56	-672,37	-672,37	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	68 147,19

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Plantations	20 ans	11-déc-18
	Aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	durée du bail à construction
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 380 700,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 330 700,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 330 700,00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00		
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	50 000,00		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 380 700,00	1 250 672,37		3 631 372,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 406 400,00		
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 406 400,00		
1582	AUTRES PROV PR CHARGES			
2804412	AMORTISSEMENT SUBV EQUIPEMENT ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS			
28051	AMORTISSEMENT CONCESSION DROIT SIMILAIRE			
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	650 000,00		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	841 700,00		
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	15 000,00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement	899 700,00		

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	2 406 400,00		7 327 609,59		9 734 009,59

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	3 631 372,37
Ressources propres disponibles (VIII)	9 734 009,59
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+6 102 637,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

SOUS-PRÉFECTURE
10 OCT 2020
de MULHOUSE

C) BUDGET ANNEXE

« COLLECTE SELECTIVE »

REPUBLIQUE FRANCAISE

SIVOM MULHOUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DU BUDGET GENERAL :

Numéro SIRET : 24680025400046

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE (3)

voté par nature

BUDGET : 04 COLLECTE DECHETS (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Code INSEE	BS 2019
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	SANS OBJET	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

1 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres d'opérations d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice 2019.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	550 000,00	41 550,63
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 508 449,37
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	550 000,00	550 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	155 978,11	-45,70
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	166 316,43	3 076 045,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 753 705,46	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 076 000,00	3 076 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 626 000,00	3 626 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 940 500,00		490 000,00	490 000,00	9 430 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 039 000,00		20 000,00	20 000,00	1 059 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00				5 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	9 984 500,00		510 000,00	510 000,00	10 494 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	45 000,00		20 000,00	20 000,00	65 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00		20 000,00	20 000,00	30 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 039 500,00		550 000,00	550 000,00	10 589 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	875 000,00				875 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	875 000,00				875 000,00
	TOTAL	10 914 500,00		550 000,00	550 000,00	11 464 500,00

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 464 500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 709 500,00		-449,37	-449,37	1 709 050,63
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 200 000,00				9 200 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	10 909 500,00		-449,37	-449,37	10 909 050,63
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00		5 000,00	5 000,00	10 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	10 914 500,00		4 550,63	4 550,63	10 919 050,63
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			37 000,00	37 000,00	37 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			37 000,00	37 000,00	37 000,00
	TOTAL	10 914 500,00		41 550,63	41 550,63	10 956 050,63

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 464 500,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	638 000,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			82 500,00	82 500,00	82 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000,00	2 301,21			502 301,21
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	2 105 000,00	164 015,22	-33 521,89	-33 521,89	2 235 493,33
	Total des dépenses d'équipement	2 605 000,00	166 316,43	48 978,11	48 978,11	2 820 294,54
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00		70 000,00	70 000,00	170 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	100 000,00		70 000,00	70 000,00	170 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	80 000,00				80 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 785 000,00	166 316,43	118 978,11	118 978,11	3 070 294,54
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			37 000,00	37 000,00	37 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			37 000,00	37 000,00	37 000,00
	TOTAL	2 785 000,00	166 316,43	155 978,11	155 978,11	3 107 294,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 753 705,48
---	--------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 861 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			-45,70	-45,70	-45,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 830 000,00	3 076 045,70			4 906 045,70
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 830 000,00	3 076 045,70	-45,70	-45,70	4 906 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	80 000,00				80 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 910 000,00	3 076 045,70	-45,70	-45,70	4 986 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	875 000,00				875 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	875 000,00				875 000,00
	TOTAL	2 785 000,00	3 076 045,70	-45,70	-45,70	5 861 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 861 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	838 000,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	490 000,00		490 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000,00		20 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	20 000,00		20 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00		20 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	550 000,00		550 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	550 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		37 000,00	37 000,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	70 000,00		70 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	130 493,33		130 493,33
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	82 500,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 301,21		2 301,21
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	285 294,54	37 000,00	322 294,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 753 705,46
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 076 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	-449,37		-449,37
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	37 000,00	42 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	4 550,63	37 000,00	41 550,63

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	508 449,37
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	550 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS ET FONDS DIVERS (SAUF 1068) (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-45,70		-45,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (SAUF 16882 ICNE DE L'EXERCICE) (sauf 1688 non budgétaire)	3 076 045,70		3 076 045,70
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	3 076 000,00		3 076 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	*
--	----------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	*
-----------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 076 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 940 500,00	490 000,00	490 000,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 000,00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	18 000,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	25 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	165 000,00		
6078	AUTRES MARCHANDISES	40 000,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	6 609 220,00	490 000,00	490 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 500,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	3 000,00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	15 000,00		
615221	ENTRETIEN BATIMENT PUBLIC	6 000,00		
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	6 000,00		
615232	ENTRETIEN RESEAUX	12 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	3 000,00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	75 000,00		
6156	MAINTENANCE	5 000,00		
6161	MULTIRISQUES	31 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 000,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 500,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	7 000,00		
6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 000,00		
6257	RECEPTIONS	1 000,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 000,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	5 000,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX...)	7 000,00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	234 300,00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 650 000,00		
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 980,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 039 000,00	20 000,00	20 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	495 000,00	20 000,00	20 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	544 000,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00		
65888	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE - AUTRES	5 000,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		9 984 500,00	510 000,00	510 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	45 000,00	20 000,00	20 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	45 000,00	20 000,00	20 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	20 000,00	20 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	10 039 500,00	550 000,00	550 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	875 000,00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	875 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	875 000,00		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	875 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 914 500,00	550 000,00	550 000,00

	RESTES A REALISER N-1 (11)	+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 550 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif..

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 709 500,00	-449,37	-449,37
70611	REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	2 000,00		
7078	AUTRES MARCHANDISES	1 707 500,00	-449,37	-449,37
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 200 000,00		
74751	PARTICIPATIONS AU GFP DE RATTACHEMENT	5 300 000,00		
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	3 900 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)	10 909 500,00	-449,37	-449,37

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	10 914 500,00	4 550,63	4 550,63

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)		37 000,00	37 000,00
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		37 000,00	37 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 000,00	37 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=	10 914 500,00	41 550,63	41 550,63
--	----------------------	------------------	------------------

	RESTES A REALISER N-1 (10)		
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		508 449,37
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		550 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)		82 500,00	82 500,00
2041582	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS		82 500,00	82 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	500 000,00		
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI -INSTALLATIONS GENERALES.AGENCEMENTS.AMENAGEMENTS	500 000,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)	2 105 000,00	-33 521,89	-33 521,89
9199730	AMENAGEMENT DTRIS		-21,89	-21,89
9201210	DTRI KINGERSHEIM / WITTENHEIM			
9201310	CONTENEURISATION 2013-2016	1 950 000,00	-33 500,00	-33 500,00
9201320	CONTENEURS ENTERRES	90 000,00		
9201410	CONTENEURS AERIENS	65 000,00		
9201420	ACQUISITION CONTENEURS DTRIS			
Total des dépenses d'équipement		2 605 000,00	48 978,11	48 978,11
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100 000,00	70 000,00	70 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	100 000,00	70 000,00	70 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		100 000,00	70 000,00	70 000,00
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(6)	80 000,00		
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		80 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 785 000,00	118 978,11	118 978,11

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)		37 000,00	37 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		37 000,00	37 000,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - ETAT		2 000,00	2 000,00
139141	SUB TRANSF CPTÉ RESULT COMMUNE		35 000,00	35 000,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			37 000,00	37 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des	2 785 000,00	155 978,11	155 978,11
--	--------------	------------	------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	166 316,43

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 753 705,46

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 076 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)		-45,70	-45,70
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		-45,70	-45,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 830 000,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 830 000,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	1 830 000,00	-45,70	-45,70

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			

45...	Opé. pour compte de tiers n°...(5)	80 000,00		
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	80 000,00		

TOTAL DES RECETTES REELLES	1 910 000,00	-45,70	-45,70
----------------------------	--------------	--------	--------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	875 000,00		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	13 000,00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	110 000,00		
28158	AMORTISSEMENTS DES AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	750 000,00		
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	2 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	875 000,00		

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	875 000,00		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	2 785 000,00	-45,70	-45,70
---	--------------	--------	--------

	+		
RESTES A REALISER N-1 (10)		3 076 045,70	

	+		
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			

	=		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 076 000,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9199730(1)

LIBELLE : AMENAGEMENT DTRIS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	197 174,93	154 648,22	-21,89	-21,89	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	197 174,93	154 648,22	-21,89	-21,89	
2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	197 174,93	154 648,22	-21,89	-21,89	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	154 626,33

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201210(1)

LIBELLE : DTRI KINGERSHEIM / WITTENHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	885 471,30				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	885 471,30				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		-45,70
13 Subventions d'investissement		-45,70
1311 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		-45,70
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	45,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201310(1)

LIBELLE : CONTENEURISATION 2013-2016

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 360 949,12		-33 500,00	-33 500,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 360 949,12		-33 500,00	-33 500,00	
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	2 360 949,12		-33 500,00	-33 500,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	33 500,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9201320(1)

LIBELLE : CONTENEURS ENTERRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	188 973,34	9 367,00			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	188 973,34	9 367,00			
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	188 973,34	9 367,00			
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	9 367,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		100 000,00	107 000,00	107 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	70 000,00	70 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	100 000,00	70 000,00	70 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			37 000,00	37 000,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - ETAT		2 000,00	2 000,00
139141	SUB TRANSF CPTÉ RESULT COMMUNE		35 000,00	35 000,00
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	207 000,00	166 316,43	2 753 705,46	3 127 021,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		875 000,00		
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		875 000,00		
28135	AMORTISSEMENTS DES INSTAL GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	13 000,00		
28145	AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	110 000,00		
28158	AMORTISSEMENTS DES AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	750 000,00		
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	2 000,00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	875 000,00	3 076 045,70			3 951 045,70

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	3 127 021,89
Ressources propres disponibles (VIII)	3 951 045,70
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+824 023,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Plantations	20 ans	11-déc-18
	Aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	durée du bail à construction
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	Conteneurs enterres et aeriens	15 ans	11-déc-18
	Conteneurisations	15 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Non		

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/19	
	IV
	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/10/19

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		14	0	14	14	0	14
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	7	0	7	7	0	7
Adjoint technique principal de 2eme classe	C	6	0	6	6	0	6
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14	0	14	14	0	14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SOUS-PRÉFECTURE

18 OCT. 2019

de MULHOUSE

D) BUDGET ANNEXE

« ASSAINISSEMENT »

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 24680025400046	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SIVOM MULHOUSE
---	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4...(1)

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET : 05 ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
NEANT

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice 2019.

V – Le présent budget a été voté (5).

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 205 000,00	12 696,87
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		7 192 303,13
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 205 000,00	7 205 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	149 661,43	2 133 815,30
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	803 225,73	1 315 184,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	2 496 112,84	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 449 000,00	3 449 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 654 000,00	10 654 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 904 050,00		4 705 000,00	4 705 000,00	15 609 050,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	780 000,00		165 000,00	165 000,00	945 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 294 300,00		1 500 000,00	1 500 000,00	2 794 300,00
	Total des dépenses de gestion des services	12 978 350,00		6 370 000,00	6 370 000,00	19 348 350,00
66	CHARGES FINANCIERES	390 000,00		200 000,00	200 000,00	590 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	140 500,00		635 000,00	635 000,00	775 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	13 508 850,00		7 205 000,00	7 205 000,00	20 713 850,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	167 400,00				167 400,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 960 000,00				1 960 000,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 127 400,00				2 127 400,00
	TOTAL	15 636 250,00		7 205 000,00	7 205 000,00	22 841 250,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 841 250,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	12 972 000,00		-303,13	-303,13	12 971 696,87
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 500 850,00				1 500 850,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 006 300,00				1 006 300,00
	Total des recettes de gestion des services	15 479 150,00		-303,13	-303,13	15 478 846,87
76	PRODUITS FINANCIERS	4 000,00				4 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	15 483 150,00		-303,13	-303,13	15 482 846,87
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	153 100,00		13 000,00	13 000,00	166 100,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	153 100,00		13 000,00	13 000,00	166 100,00
	TOTAL	15 636 250,00		12 696,87	12 696,87	15 648 946,87

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 841 250,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	1 961 300,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 671 800,00		-188 000,00	-188 000,00	5 483 800,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	270 500,00	89 649,00			360 149,00
	Total des opérations d'équipement	24 139 000,00	670 032,21	-338,57	-338,57	24 808 693,64
	Total des dépenses d'équipement	30 081 300,00	759 681,21	-188 338,57	-188 338,57	30 652 642,64
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	960 100,00		325 000,00	325 000,00	1 285 100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	960 100,00		325 000,00	325 000,00	1 285 100,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)	368 000,00	43 544,52			411 544,52
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 409 400,00	803 225,73	136 661,43	136 661,43	32 349 287,16
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	153 100,00		13 000,00	13 000,00	166 100,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	350 000,00				350 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	503 100,00		13 000,00	13 000,00	516 100,00
	TOTAL	31 912 500,00	803 225,73	149 661,43	149 661,43	32 865 387,16

+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					
2 496 112,84					
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
35 361 500,00					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 448 000,00	157 500,70			2 605 500,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	26 019 100,00	1 100 000,00			27 119 100,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	28 467 100,00	1 257 500,70			29 724 600,70
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	250 000,00		2 133 815,30	2 133 815,30	2 383 815,30
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00				350 000,00
	Total des recettes financières	600 000,00		2 133 815,30	2 133 815,30	2 733 815,30
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)	368 000,00	57 684,00			425 684,00
	Total des recettes réelles d'investissement	29 435 100,00	1 315 184,70	2 133 815,30	2 133 815,30	32 884 100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	167 400,00				167 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 960 000,00				1 960 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	350 000,00				350 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 477 400,00				2 477 400,00
	TOTAL	31 912 500,00	1 315 184,70	2 133 815,30	2 133 815,30	35 361 500,00

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					
1 961 300,00					
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
35 361 500,00					

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	1 961 300,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 705 000,00		4 705 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	165 000,00		165 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500 000,00		1 500 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	200 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	635 000,00		
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses d'exploitation - Total	7 205 000,00		7 205 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	7 205 000,00
---	----------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13 000,00	13 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	325 000,00		325 000,00
	Total des opérations d'équipement	669 693,64		669 693,64
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	-188 000,00		-188 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	89 649,00		89 649,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	43 544,52		43 544,52
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	939 887,16	13 000,00	952 887,16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	2 496 112,84
--	----------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	3 449 000,00
---	----------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	-303,13		-303,13
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		13 000,00	13 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		-303,13	13 000,00	12 696,87

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 192 303,13
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 205 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	149 661,43		149 661,43
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	157 500,70		157 500,70
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 100 000,00		1 100 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)	57 684,00		57 684,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		1 464 846,13		1 464 846,13

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 984 153,87
------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 449 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	10 904 050,00	4 705 000,00	4 705 000,00
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 000,00		
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	200 000,00		
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	980 000,00	300 000,00	300 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4 000,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	500,00		
6125	CREDIT BAIL IMMOBILIER	100,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	5 000,00		
61521	ENTRETIEN TERRAIN	30 000,00		
61523	ENTRETIEN RESEAUX	254 000,00	200 000,00	200 000,00
61528	ENTRETEIN AUTRES	18 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	2 000,00	100 000,00	100 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	4 000,00		
6156	MAINTENANCE	2 000,00		
6161	MULTIRISQUES	100 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	135 000,00	200 000,00	200 000,00
618	DIVERS	20 000,00		
6226	HONORAIRES	16 500,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	21 000,00	100 000,00	100 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	500,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	7 000,00		
6237	PUBLICATIONS	300,00		
6248	DIVERS	1 000,00	100 000,00	100 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 500,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	8 500,00		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	234 300,00	3 505 000,00	3 505 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 652 850,00		
63512	TAXES FONCIERES	1 500,00		
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 200 000,00	200 000,00	200 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	780 000,00	165 000,00	165 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	540 000,00	165 000,00	165 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	240 000,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 294 300,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEURS	60 000,00	200 000,00	200 000,00
65888	REMBOURSEMENT CHARGES BUDGET GENERAL	1 234 300,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		12 978 350,00	6 370 000,00	6 370 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	390 000,00	200 000,00	200 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	390 000,00	140 000,00	140 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		60 000,00	60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	140 500,00	635 000,00	635 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	85 500,00	300 000,00	300 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT		135 000,00	135 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	5 000,00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	200 000,00	200 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		13 508 850,00	7 205 000,00	7 205 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	167 400,00		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	1 960 000,00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 900 000,00		
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	60 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 127 400,00		
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 127 400,00		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 636 250,00	7 205 000,00	7 205 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 205 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	12 972 000,00	-303,13	-303,13
704	TRAVAUX	155 000,00		
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 300 000,00	-303,13	-303,13
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	6 000,00		
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 511 000,00		
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 500 850,00		
741	PRIMES D'EPURATION	1 200 000,00		
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	300 850,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 006 300,00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	6 300,00		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	1 000 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		15 479 150,00	-303,13	-303,13
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	4 000,00		
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	4 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 483 150,00	-303,13	-303,13

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	153 100,00	13 000,00	13 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	93 100,00	13 000,00	13 000,00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	60 000,00		
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		153 100,00	13 000,00	13 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total	15 636 250,00	12 696,87	12 696,87
---	----------------------	------------------	------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		7 192 303,13
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 205 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	5 671 800,00	-188 000,00	-188 000,00
2111	TERRAINS NUS	50 000,00		
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	5 621 800,00	-188 000,00	-188 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	270 500,00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	270 500,00		
	Opérations d'équipement n°(5) [...] :	24 139 000,00	-338,57	-338,57
9000	ACCESSOIRES DE VOIRIE			
9001	TRAVAUX DIVERS			
9002	TRAVAUX EAUX PLUVIALES			
9003	REHAUSSE TAMPONS ET REGARDS			
9004	PLAN DE ZONAGE			
9005	BASSINS VERSANTS RURAUX			
9008	CONTROLE RESEAU CAMERA			
9010	STATION DE RELEVAGE			
9013	REHABILITATION RES ASS			
90161	GD VAUBAN	4 470 000,00		
90162	GD SEUILS ET VANNES	4 440 000,00		
90163	GD SALLE PILOTAGE SITE TURGOT ILLZACH	5 000,00		
90164	GD BASSIN ECLUSE PFASTATT	80 000,00		
90165	GD BASSIN RUE CHARTE RIEDISHEIM	1 600 000,00		
90166	GD BASSIN BVD STOESEL MULHOUSE	80 000,00		
90167	GD BASSIN RUE DU MOULIN MORSCHWILLER	40 000,00		
90168	GD BASSIN RUE DE QUIMPER MULHOUSE	500 000,00		
9021	TURGOT LAVEUR SABLE			
9026	DIAGNOSTIC ILLSTEINBAECHLEIN			
9027	ETUDE ECP REININGUE			
91003	KINGERSHEIM RUES DOLLER ET LARGUE	370 000,00		
91106	LUTTERBACH RUE DE GAULLE			
91107	LUTTERBACH RUE DES SEIGNEURS			
91108	LUTTERBACH RUE DE LA PAIX	172 000,00		
91201	MORSCHWILLER RUE DU Puits			
91303	MULHOUSE RUE DES CARRIERES			
91906	RIXHEIM RUE DES BERGERS			
92504	ZILLISHEIM HOHRRAIN			
92505	ZILLISHEIM VALLEE			
92602	ZIMMERSHEIM BASSIN RUE DES CARRIERES			
940	STEP SAUSHEIM			
9404	DIDENHEIM ROUTE DE DORNACH			
941	GER GENIE CIVIL SAUSHEIM		-338,57	-338,57
942	TRX HORS GER SAUSHEIM	550 000,00		
943	METHANISATION STEP SAUSHEIM	11 760 000,00		
946	GER STEP RUELISHEIM			
947	STEP SAUSHEIM TRX EPAISSISSEUR			
9504	ESCHENTZWILLER RUE BONBONNIERE			
961	GER STEP PULVERSHEIM			
970	LAGUNE BERRWILLER			
9702	FLAXLANDEN KIRCHMATTENGRABEN			
980	STEP FELDKIRCH	72 000,00		
981	GER STEP FELDKIRCH			
	Total des dépenses d'équipement	30 081 300,00	-188 338,57	-188 338,57
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	960 100,00	325 000,00	325 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	925 000,00	325 000,00	325 000,00
1678	PSI	35 100,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	960 100,00	325 000,00	325 000,00
4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	368 000,00		
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	368 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	31 409 400,00	136 661,43	136 661,43

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	153 100,00	13 000,00	13 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	153 100,00	13 000,00	13 000,00
139111	AGENCE DE L'EAU	61 845,00		
13913	DEPARTEMENTS	24 360,00	13 000,00	13 000,00
13914	COMMUNES	3 150,00		
13918	AUTRES	3 745,00		
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	60 000,00		
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	350 000,00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	350 000,00		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		503 100,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 912 500,00	149 661,43	149 661,43
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				803 225,73
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				2 496 112,84
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 449 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 448 000,00		
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	2 448 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	26 019 100,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	26 019 100,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	28 467 100,00		

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	250 000,00	2 133 815,30	2 133 815,30
10222	F.C.T.V.A.	250 000,00	149 661,43	149 661,43
1068	COUVERTURE DU BESOIN DE FINANC		1 984 153,87	1 984 153,87
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000,00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	350 000,00		
	Total des recettes financières	600 000,00	2 133 815,30	2 133 815,30

4585	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	368 000,00		
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	368 000,00		

	TOTAL DES RECETTES REELLES	29 435 100,00	2 133 815,30	2 133 815,30
--	-----------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	167 400,00		
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)/(7)	1 960 000,00		
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 880 750,00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	18 000,00		
28182	DIVERS	1 250,00		
4912	MATERIEL DE TRANSPORT	60 000,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION	2 127 400,00		

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	350 000,00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	350 000,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 477 400,00		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des	31 912 500,00	2 133 815,30	2 133 815,30
--	----------------------	---------------------	---------------------

	RESTES A REALISER N-1 (9)	1 315 184,70
--	----------------------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 449 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	3 306 979,24	55 137,07			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 306 979,24	55 137,07			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 306 979,24	55 137,07			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	17 865,40	
13 Subventions d'investissement	17 865,40	
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	17 865,40	
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	37 271,67

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9003 (1)

LIBELLE : REHAUSSE TAMPONS ET REGARDS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	542 812,02	14 086,24			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	542 812,02	14 086,24			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	542 812,02	14 086,24			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	14 086,24

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9004 (1)

LIBELLE : PLAN DE ZONAGE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	54 405,90	3 264,00			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	54 405,90	3 264,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	54 405,90	3 264,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	3 264,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9008 (1)

LIBELLE : CONTROLE RESEAU CAMERA

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	249 423,63	1 094,45			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	249 423,63	1 094,45			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	249 423,63	1 094,45			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	1 094,45
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9013 (1)

LIBELLE : REHABILITATION RES ASS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	1 940 074,62	9 502,51			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 940 074,62	9 502,51			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 940 074,62	9 502,51			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	9 502,51

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90161 (1)

LIBELLE : GD VAUBAN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	234 418,61	17 266,74			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	234 418,61	17 266,74			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	234 418,61	17 266,74			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	17 266,74

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90162 (1)

LIBELLE : GD SEUILS ET VANNES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	445 241,10	75 253,44			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	445 241,10	75 253,44			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	445 241,10	75 253,44			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	75 253,44
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90163 (1)

LIBELLE : GD SALLE PILOTAGE SITE TURGOT ILLZACH

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	333 972,40	51 495,71			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	333 972,40	51 495,71			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	333 972,40	51 495,71			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	51 495,71
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 90165 (1)
LIBELLE : GD BASSIN RUE CHARTE RIEDISHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	8 760,00	86 472,00			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	8 760,00	86 472,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	8 760,00	86 472,00			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	86 472,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9026 (1)
LIBELLE : DIAGNOSTIC ILLSTEINBAECHLEIN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	11 260,80	91 517,40			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	11 260,80	91 517,40			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	11 260,80	91 517,40			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	47 963,30	
13 Subventions d'investissement	47 963,30	
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	47 963,30	
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	43 554,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9027 (1)

LIBELLE : ETUDE ECP REININGUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	44 551,20	34 174,80			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	44 551,20	34 174,80			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	44 551,20	34 174,80			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	31 794,00	
13 Subventions d'investissement	31 794,00	
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	31 794,00	
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	2 380,80
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 91003 (1)

LIBELLE : KINGERSHEIM RUES DOLLER ET LARGUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	98 726,70	160 694,10			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	98 726,70	160 694,10			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	98 726,70	160 694,10			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	160 694,10
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 91303 (1)
LIBELLE : MULHOUSE RUE DES CARRIERES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	191 866,84	6 266,10			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	191 866,84	6 266,10			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	191 866,84	6 266,10			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	6 266,10
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9206 (1)
LIBELLE : BOLLWILLER ELIMINATION ECP

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	43 519,14				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 519,14				

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	17 800,00	
13 Subventions d'investissement	17 800,00	
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	17 800,00	
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	17 800,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 92505 (1)

LIBELLE : ZILLISHEIM VALLEE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	37 434,00	6 708,00			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	37 434,00	6 708,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	37 434,00	6 708,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	6 708,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 941 (1)

LIBELLE : GER GENIE CIVIL SAUSHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	323 672,08	17 437,25	-338,57	-338,57	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	323 672,08	17 437,25	-338,57	-338,57	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	323 672,08	17 437,25	-338,57	-338,57	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	17 098,68
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 943 (1)
LIBELLE : METHANISATION STEP SAUSHEIM

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 157 644,48	35 108,40			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 157 644,48	35 108,40			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 157 644,48	35 108,40			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	35 108,40
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9702 (1)
LIBELLE : FLAXLANDEN KIRCHMATTENGRABEN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	32 841,00	4 554,00			
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	32 841,00	4 554,00			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	32 841,00	4 554,00			

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	24 858,00	
13 Subventions d'investissement	24 858,00	
13111 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	24 858,00	
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	20 304,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 9001 (1)

LIBELLE : TRAVAUX DIVERS

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 980 (1)

LIBELLE : STEP FELDKIRCH

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		123 376,04				
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	123 376,04				
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	123 376,04				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		17 220,00	
13	Subventions d'investissement	17 220,00	
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU	17 220,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
Autres			

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	17 220,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeurs s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500 €	11-déc-18

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie de biens amortis	Durée en année	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Frais d'études	5 ans	11-déc-18
	Frais de recherches et de développement	5 ans	11-déc-18
	frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5 ans	11-déc-18
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques,...	2 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de terrains	30 ans	11-déc-18
	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans	11-déc-18
	Bâtiments légers, abris	15 ans	11-déc-18
	Construction sur sol d'autrui	durée du bail à construction	11-déc-18
	Installation de voirie	30 ans	11-déc-18
	GROS EQUIPEMENTS	20 ans	11-déc-18
	- STEP et gros postes de pompes		
	- vannes, clapets, seuils GD		
	-équipement méthanisation		
	ELEC AUTOMATISMES	20 ans	11-déc-18
	PETITS EQUIPEMENTS RESEAU	15 ans	11-déc-18
	- pompes faible Kw		
	- mesures		
	- sondes		
	GENIE CIVILE STEP ET BASSIN D'ORAGE + METHANISATION	50 ans	11-déc-18
	COLLECTEURS (réseaux)	60 ans	11-déc-18
AMORTISSEMENT FACULTATIF	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 ans	11-déc-18
	Réseaux de voirie	60 ans	11-déc-18
	Réseaux divers	60 ans	11-déc-18
	Matériel spécifique service ANC	2 ans	11-déc-18
	Matériel de transport	10 ans	11-déc-18
	Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	60 ans	11-déc-18
	Véhicule	10 ans	11-déc-18
	Matériel de bureau et informatique	5 ans	11-déc-18
	Mobilier	15 ans	11-déc-18
	Non		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 053 200,00	338 000,00	338 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		960 100,00	325 000,00	325 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	925 000,00	325 000,00	325 000,00
1678	PSI	35 100,00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		93 100,00	13 000,00	13 000,00
139111	AGENCE DE L'EAU	61 845,00		
13913	DEPARTEMENTS	24 360,00	13 000,00	13 000,00
13914	COMMUNES	3 150,00		
13918	AUTRES	3 745,00		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 391 200,00	803 225,73	2 496 112,84	4 690 538,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 667 400,00	149 661,43	149 661,43
Ressources propres externes de l'année (a)		600 000,00	149 661,43	149 661,43
10222	F.C.T.V.A.	250 000,00	149 661,43	149 661,43
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	350 000,00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 067 400,00		
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 880 750,00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	18 000,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	1 250,00		
491	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	-60 000,00		
4912	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	60 000,00		
021	Virement de la section d'exploitation	167 400,00		

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	2 817 061,43	1 315 184,70		1 984 153,87	6 116 400,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	4 690 538,57
Ressources propres disponibles (VIII)	6 116 400,00
Solde (IX = VIII-IV)(5)	1 425 861,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : 18C68045 REHABILITATIONS ANC		Date de la délibération : 10/04/2015		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers	38 691,48	32 135,40		70 826,88
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)	38 691,48	32 135,40		70 826,88
RECETTES (b)				
4582 Financement par d'autres tiers (7)	41 118,00			41 118,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)	41 118,00			41 118,00

N° opération : 18C68197 REHABILITATIONS ANC		Date de la délibération : 10/04/2015		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Opérations pour compte de tiers		16 566,00		16 566,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)		16 566,00		16 566,00
RECETTES (b)				
4582 Financement par d'autres tiers (7)		4 969,80		4 969,80
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)		4 969,80		4 969,80

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

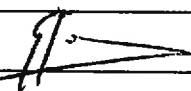
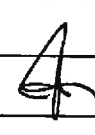
(7) Indiquer le chapitre.

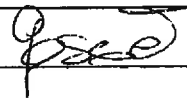
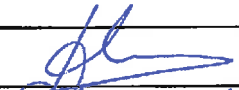
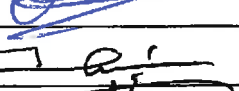
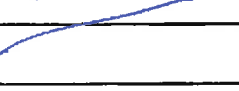
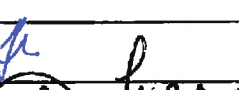
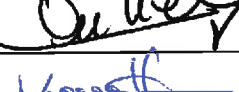
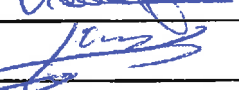
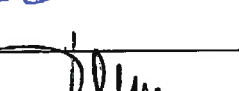
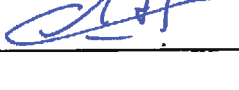
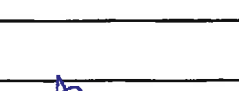
SIVOM MULHOUSE - 68	BS 2019
---------------------	---------

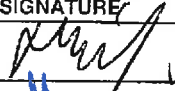
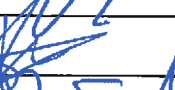
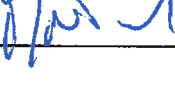
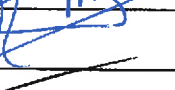
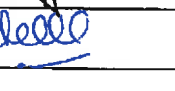
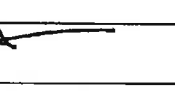
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

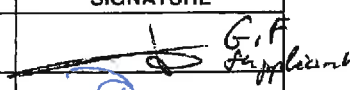
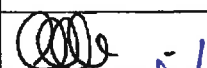
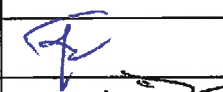
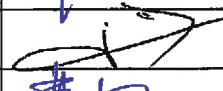
Présenté par le Président, A Mulhouse, le 11/10/2019 Le Président,	 	Nombre de membres en exercice : 96 Nombre de membres présents : 47 Nombre de suffrages exprimés : 82 VOTES : pour : 82 contre : abstentions :
Délibéré par l'Assemblée réunie en session ordinaire, A Mulhouse, le 11/10/2019		Date de convocation : 4 octobre 2019

Les membres de l'Assemblée :

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
1	BAMOND	FABIENNE	CC Sundgau	
2	BERBETT	JOSEPH	CC Sundgau	
3	BERGDOLL	BENOIT	m2A	
4	BITSCHENE	CHRISTOPHE	m2A	
5	BLANGENWITSCH	FABIEN	Richwiller et M2a	
6	BOCKEL	JEAN-MARIE	Mulhouse et m2A	
7	BOURGUET	MICHEL	Mulhouse et m2A	
8	BROMBACHER	CHRISTIAN	Kingersheim et m2A	
9	BUCHERT	MARYVONNE	Mulhouse et m2A	
10	CENTLIVRE	ANDRE	Berrwiller	
11	CHAPRIER	ROLAND	Mulhouse	
12	DUMEZ	GUY	m2A	
13	DUSSOURD	FRANCIS	Ruellsheim et m2A	
14	EBERLIN	JEAN-PAUL	Wittelsheim	
15	EICHER	JEAN-CLAUDE	Pulversheim et m2A	
16	ENGASSER	THIERRY	m2A	
17	FISCHER	PIERRE	m2A	
18	FREUDENBERGER	JEAN-MARIE	CC Sundgau	
19	FREY	CLAUDE	Flaxlanden	
20	FRIDERICH	JEREMIE	m2A	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
21	FUCHS	CHRISTIAN	BVD	
22	GASSER	SONIA	Wittenheim	
23	GERHART-GROH	ANNE	Illzach	
24	GOEPFERT	BENOIT	CC Sundgau	
25	GOEPFERT	GERMAIN	CC Sundgau	
26	GOLDSTEIN	DANIELE	Brunstatt-Didenheim et m2A	
27	GRISEY	SYLVIE	Mulhouse	
28	GRUN	PHILIPPE	m2A	
29	HATTENBERGER	JEAN-MAURICE	m2A	
30	HAUSS	SERGE	Riedisheim et m2A	
31	HAYE	LUDOVIC	Rixheim et m2A	
32	HILLMEYER	FRANCIS	Pfastatt et m2A	
33	HIRTH	ANDRE	BVD	
34	HOME	ANTOINE	m2A	
35	HUBER	PHILIPPE	CC Sundgau	
36	IFFRIG	GILBERT	Eschentzwiller et m2A	
37	ISSELE	RENE	Morschwiller le Bas et m2A	
38	IVAIN	BERTRAND	CC Sundgau	
39	JENN	FATIMA	Mulhouse	
40	JORDAN	FABIAN	m2A	
41	JOURDAIN	BERNARD	m2A	
42	JULIEN	JEAN-PAUL	Bollwiller et m2A	
43	KEMPF	PIERRETTE	M2A	
44	KIMMICH	JEAN	Rixheim	
45	KLAKOSZ	AGNES	Staffelfelden	
46	KOLB	FRANCIS	Reiningue	
47	LAUGEL	MICHEL	Zillisheim et m2A	
48	LECONTE	ALAIN	m2A	
49	LUTZ	MICHELE	Mulhouse	
50	MAITREAU	PHILIPPE	Mulhouse	
51	METZGER	HENRI	Mulhouse	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
52	MILLION	LARA	Mulhouse et m2A	
53	MIMAUD	DANIELE	Sausheim et m2A	
54	MOSSER	JEAN-YVES	CC Sundgau	
55	MOTTE	NATHALIE	Mulhouse	
56	MUTH	VINCENT	Riedisheim	
57	NEUMANN	REMI	Lutterbach et m2A	
58	NICOLAS	THIERRY	Mulhouse et m2A	
59	NOBEL	HENRI	Lutterbach et m2A	
60	NOTTER	BERNARD	Sausheim et m2A	
61	OTT	NATHALIE	Kingersheim	
62	OTTER	BERNARD	Illzach	
63	PLAS	CHRISTINE	Illzach	
64	POCHON	MICHEL	m2A	
65	POWIELAJEW	ALAIN	Wittelsheim et m2A	
66	PULEDDA	PATRICK	Mulhouse	
67	RAMBAUD	DENIS	Mulhouse	
68	RAPP	BERNARD	m2A	
69	RAPP	CATHERINE	Mulhouse	
70	RICHERT	PHILIPPE	Wittenheim et m2A	
71	ROTTNER	JEAN	Mulhouse et m2A	
72	SALZE	PIERRE	Feldkirch	
73	SCARAVELLA	PIERRE	Riedisheim et m2A	
74	SHELL	CHRISTIANE	m2A	
75	SCHILLINGER	GILLES	m2A	
76	SCHMIDLIN BEN M'BAREK	MALIKA	Mulhouse	
77	SCHNEBELEN	CHRISTIAN	m2A	
78	SCHWEITZER	CLEO	Mulhouse	
79	SORNIN	CECILE	Mulhouse et m2A	
80	SPIEGEL	JO	Kingersheim et m2A	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
81	STIMPL	MARIE- MADELEINE	Habsheim et m2A	
82	STOCKER	BERNARD	M2A	
83	STRIFFLER	MICHELE	Mulhouse et m2A	
84	STRIFFLER	PAUL-ANDRE	Mulhouse et m2A	
85	STURCHLER	PHILIPPE	Zimmersheim	
86	TOME	JEAN	M2A	
87	TRIMAILLE	PHILIPPE	Mulhouse et m2A	
88	VIOLA	ANTOINE	Brunstatt-Didenheim et m2A	
89	WALTER	JEAN-PIERRE	Mulhouse et m2A	
90	WEISBECK	JOSEPH	Wittenheim	
91	WEISS	CLAUDE	Wittelsheim	
92	WILLEMANN	MICHEL	CC Sundgau	
93	WINNLEN	MARIE- ESTELLE	m2A	
94	WISS	JOSEPH-MAURICE	CC Sundgau	
95	WOLFF	PHILIPPE	Rixheim	
96	ZELLER	FABIENNE	Pfastatt et m2A	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
et de la publication le.....

A Mulhouse le 11/10/18
Le Président,



SOUS-PRÉFECTURE
18 OCT. 2019
de MULHOUSE



Budget Supplémentaire 2019

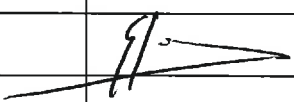
Sivom de la Région Mulhousienne
25 avenue du Président Kennedy BP
2287
68068 Mulhouse Cedex

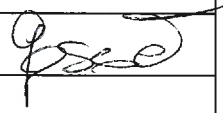
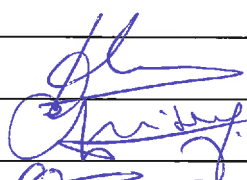
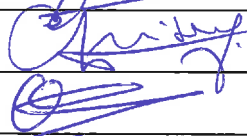
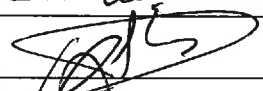
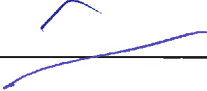
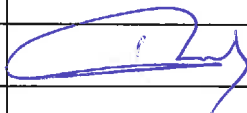
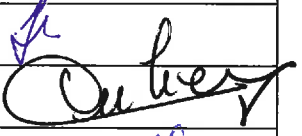
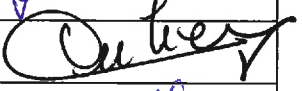
SIVOM MULHOUSE - 68	BS 2019
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

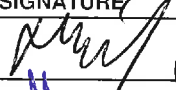
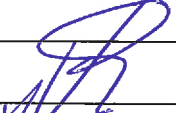
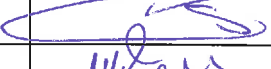
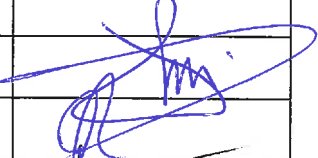
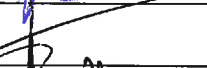
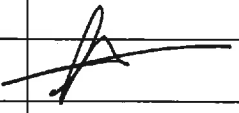
Présenté par le Président, A Mulhouse, le 11/10/2019 Le Président,	 	Nombre de membres en exercice : 96 Nombre de membres présents : 47 Nombre de suffrages exprimés : 82 VOTES : pour : 82 contre : abstentions :
Délibéré par l'Assemblée réunie en session ordinaire, A Mulhouse, le 11/10/2019		Date de convocation : 4 octobre 2019

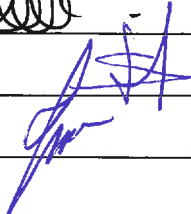
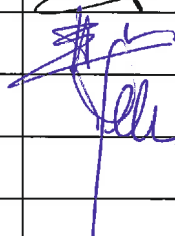
Les membres de l'Assemblée :

de MULHOUSE

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
1	BAMOND	FABIENNE	CC Sundgau	
2	BERBETT	JOSEPH	CC Sundgau	
3	BERGDOLL	BENOIT	m2A	
4	BITSCHENE	CHRISTOPHE	m2A	
5	BLANGENWITSCH	FABIEN	Richwiller et M2a	
6	BOCKEL	JEAN-MARIE	Mulhouse et m2A	
7	BOURGUET	MICHEL	Mulhouse et m2A	
8	BROMBACHER	CHRISTIAN	Kingersheim et m2A	
9	BUCHERT	MARYVONNE	Mulhouse et m2A	
10	CENTLIVRE	ANDRE	Berrwiller	
11	CHAPRIER	ROLAND	Mulhouse	
12	DUMEZ	GUY	m2A	
13	DUSSOURD	FRANCIS	Ruelisheim et m2A	
14	EBERLIN	JEAN-PAUL	Wittelsheim	
15	EICHER	JEAN-CLAUDE	Pulversheim et m2A	
16	ENGASSER	THIERRY	m2A	
17	FISCHER	PIERRE	m2A	
18	FREUDENBERGER	JEAN-MARIE	CC Sundgau	
19	FREY	CLAUDE	Flaxlanden	
20	FRIDERICH	JEREMIE	m2A	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
21	FUCHS	CHRISTIAN	BVD	
22	GASSER	SONIA	Wittenheim	
23	GERHART-GROH	ANNE	Illzach	
24	GOEPFERT	BENOIT	CC Sundgau	
25	GOEPFERT	GERMAIN	CC Sundgau	
26	GOLDSTEIN	DANIELE	Brunstatt-Didenheim et m2A	
27	GRISEY	SYLVIE	Mulhouse	
28	GRUN	PHILIPPE	m2A	
29	HATTENBERGER	JEAN-MAURICE	m2A	
30	HAUSS	SERGE	Riedisheim et m2A	
31	HAYE	LUDOVIC	Rixheim et m2A	
32	HILLMEYER	FRANCIS	Pfastatt et m2A	
33	HIRTH	ANDRE	BVD	
34	HOME	ANTOINE	m2A	
35	HUBER	PHILIPPE	CC Sundgau	
36	IFFRIG	GILBERT	Eschentzwiller et m2A	
37	ISSELE	RENE	Morschwiller le Bas et m2A	
38	IVAIN	BERTRAND	CC Sundgau	
39	JENN	FATIMA	Mulhouse	
40	JORDAN	FABIAN	m2A	
41	JOURDAIN	BERNARD	m2A	
42	JULIEN	JEAN-PAUL	Bollwiller et m2A	
43	KEMPF	PIERRETTE	M2A	
44	KIMMICH	JEAN	Rixheim	
45	KLAKOSZ	AGNES	Staffelfelden	
46	KOLB	FRANCIS	Reiningue	
47	LAUGEL	MICHEL	Zillisheim et m2A	
48	LECONTE	ALAIN	m2A	
49	LUTZ	MICHELE	Mulhouse	
50	MAITREAU	PHILIPPE	Mulhouse	
51	METZGER	HENRI	Mulhouse	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
52	MILLION	LARA	Mulhouse et m2A	
53	MIMAUD	DANIELE	Sausheim et m2A	
54	MOSSER	JEAN-YVES	CC Sundgau	
55	MOTTE	NATHALIE	Mulhouse	
56	MUTH	VINCENT	Riedisheim	
57	NEUMANN	REMI	Lutterbach et m2A	
58	NICOLAS	THIERRY	Mulhouse et m2A	
59	NOBEL	HENRI	Lutterbach et m2A	
60	NOTTER	BERNARD	Sausheim et m2A	
61	OTT	NATHALIE	Kingersheim	
62	OTTER	BERNARD	Illzach	
63	PLAS	CHRISTINE	Illzach	
64	POCHON	MICHEL	M2A	
65	POWIELAJEW	ALAIN	Wittelsheim et m2A	
66	PULEDDA	PATRICK	Mulhouse	
67	RAMBAUD	DENIS	Mulhouse	
68	RAPP	BERNARD	m2A	
69	RAPP	CATHERINE	Mulhouse	
70	RICHERT	PHILIPPE	Wittenheim et m2A	
71	ROTTNER	JEAN	Mulhouse et m2A	
72	SALZE	PIERRE	Feldkirch	
73	SCARAVELLA	PIERRE	Riedisheim et m2A	
74	SHELL	CHRISTIANE	m2A	
75	SCHILLINGER	GILLES	m2A	
76	SCHMIDLIN BEN M'BAREK	MALIKA	Mulhouse	
77	SCHNEBELEN	CHRISTIAN	m2A	
78	SCHWEITZER	CLEO	Mulhouse	
79	SORNIN	CECILE	Mulhouse et m2A	
80	SPIEGEL	JO	Kingersheim et m2A	

	NOMS	PRENOMS	STRUCTURE	SIGNATURE
81	STIMPL	MARIE- MADELEINE	Habsheim et m2A	
82	STOCKER	BERNARD	M2A	
83	STRIFFLER	MICHELE	Mulhouse et m2A	
84	STRIFFLER	PAUL-ANDRE	Mulhouse et m2A	
85	STURCHLER	PHILIPPE	Zimmersheim	
86	TOME	JEAN	M2A	
87	TRIMAILLE	PHILIPPE	Mulhouse et m2A	
88	VIOLA	ANTOINE	Brunstatt-Didenheim et m2A	
89	WALTER	JEAN-PIERRE	Mulhouse et m2A	
90	WEISBECK	JOSEPH	Wittenheim	
91	WEISS	CLAUDE	Wittelsheim	
92	WILLEMANN	MICHEL	CC Sundgau	
93	WINNLEN	MARIE- ESTELLE	m2A	
94	WISS	JOSEPH-MAURICE	CC Sundgau	
95	WOLFF	PHILIPPE	Rixheim	
96	ZELLER	FABienne	Pfastatt et m2A	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 18/10/19
et de la publication le... 22/10/19

A Mulhouse le 19/10/19
Le Président,






Budget Supplémentaire 2019

Sivom de la Région Mulhousienne
25 avenue du Président Kennedy BP
2287
68068 Mulhouse Cedex